

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Juin 2021



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Le 9 juillet 2021

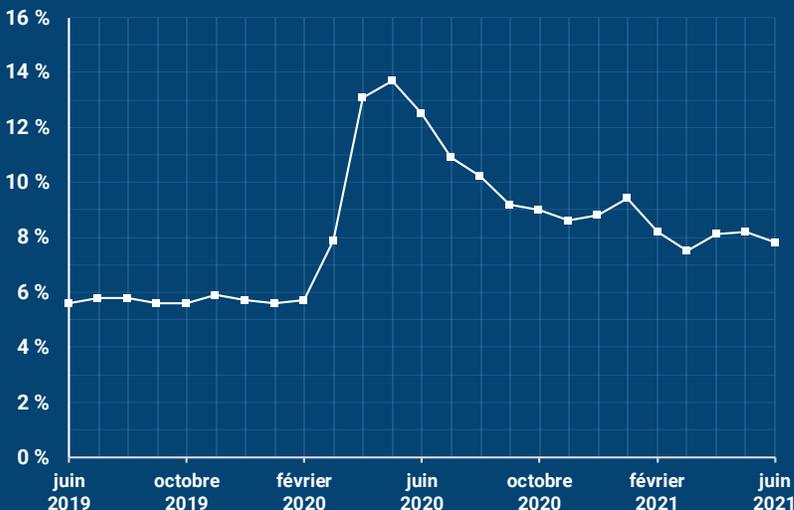
Statistiques nationales

Alors que les taux de vaccination augmentaient rapidement partout au Canada au cours du mois de juin, il y avait des signes prometteurs d'une reprise du marché du travail. Plus de 230 000 emplois ont été créés et le taux de chômage a chuté à 7,8 %, le niveau le plus bas depuis mars de cette année et près de cinq points de pourcentage en dessous du niveau de juin 2020. Cependant, la plupart des emplois de retour étaient concentrés dans des postes à temps partiel et occupés par des jeunes (de 15 à 24 ans) qui ont réintégré le marché du travail en grand nombre en juin (voir p. 3). Ce changement démographique s'est en partie reflété dans la baisse du taux de couverture syndicale et la baisse des salaires réels, puisque la grande majorité des postes occupés par les jeunes travailleurs sont des postes non syndiqués et moins bien rémunérés. Les salaires réels ont également été touchés par la hausse des prix, l'indice des prix à la consommation (IPC) ayant augmenté de 3,6 % en mai, la plus forte hausse de l'inflation depuis mai 2011.

	Moyenne sur 5 ans juin 2015 à juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021	Variation entre mai et juin 2021
Emploi total (nombre) ¹	18 295 000	17 385 700	18 789 900	1 404 200 8,1 %	230 700 1,2 %
Taux de chômage (%) ²	6,4	12,5	7,8	-4,7	-0,4
Taux de participation (%) ³	65,6	64,0	65,2	1,2	0,6
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,3	31,8	30,7	-1,1	-0,5
Salaires horaires moyens (\$) ⁵	27,38 \$	30,55 \$	29,70 \$	-2,8 %	-0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,5	36,0	35,6	-1,1 %	-0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaires horaires moyens

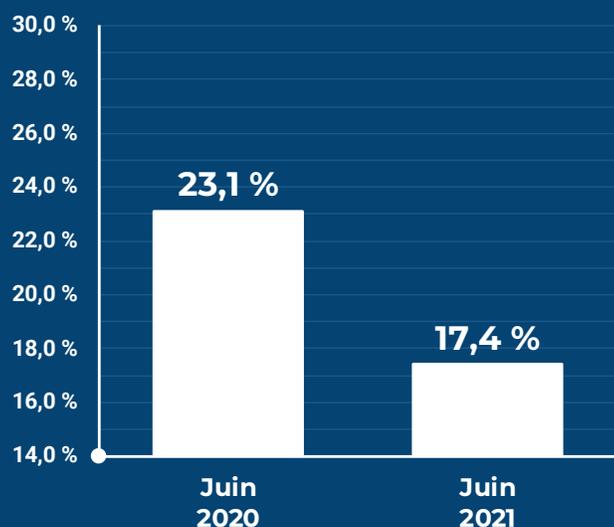


Indicateurs nationaux de précarité

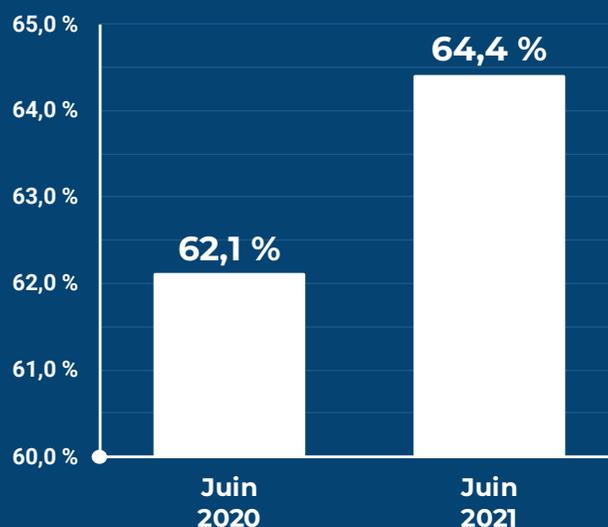
À mesure que les conditions de l'économie se normalisent, des signes troublants indiquent que le marché du travail revient à un statu quo prépandémique de précarité et d'insécurité, avec une plus grande proportion d'emplois à temps partiel, temporaires et à bas salaire. Le taux de travail à temps partiel est passé à 18,1 % en juin, soit 1,6 point de pourcentage de plus qu'à la même période l'an dernier, près de la moitié des travailleurs à temps partiel ayant indiqué qu'ils préféreraient travailler à temps plein. Parallèlement, la proportion de titulaires d'emplois temporaires sur le marché du travail a bondi de près de 2 points de pourcentage d'une année à l'autre, atteignant 13,6 %. La majeure partie de cette augmentation est venue d'un plus grand nombre de travailleurs contractuels temporaires. Cependant, certains signes indiquent que les jeunes travailleurs commencent à progresser sur le marché du travail, le nombre de jeunes sans emploi, sans études ou sans formation (NEET) diminuant de 5 % en juin et le taux de participation des jeunes augmentant de 2,3 points de pourcentage annuellement.

	Jun 2020	Jun 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021 (pp)	Variation entre mai et juin 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,5	18,1	1,6	0,5
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	55,1	49,1	-6,0	1,4
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	15,6	10,1	-5,5	-1,2
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	23,1	17,4	-5,7	-0,8
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	3,8	5,1	1,3	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,7	13,6	1,9	1,0
Occasionnel/autre (%)	2,7	3,2	0,5	0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,0	7,5	1,5	0,2
Saisonnier (%)	3,0	3,0	0,0	0,8
Incidence des bas salaires (%) ¹³	21,4	20,8	-0,6	0,8
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,45 \$	3,42 \$	-0,9 %	-0,2 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 659,1	982,2	-40,8 %	-5,1 %

Taux de sous-emploi



Taux de participation des jeunes



Statistiques régionales

À travers le pays, les provinces de Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Les régions représentaient la majeure partie des emplois créés en juin, les Prairies étant la seule région à avoir subi une perte nette d'emplois. L'Ontario a ouvert la voie avec près de 117 000 emplois ajoutés à la province et le taux de chômage régional est tombé à 8,4 %, une baisse de près d'un point de pourcentage. Le Québec suivait avec 72 300 emplois ajoutés, ce qui était proportionnellement la plus forte augmentation de l'emploi de toutes les régions (+1,7 %). Le gain mensuel de 42 100 emplois en Colombie-Britannique en juin était en pourcentage comparable à l'augmentation mensuelle de l'emploi en Ontario, à 1,6 %.

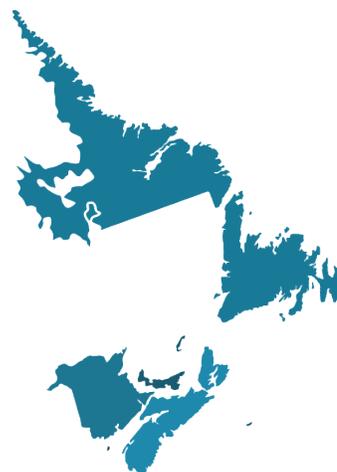
Notamment, malgré les gains d'emploi importants dans quatre régions sur cinq, seul l'Ontario a connu une baisse considérable du taux de chômage, tandis que les trois autres régions (Atlantique, Québec et Colombie-Britannique) ont connu une hausse des taux d'activité régionaux. Cela suggère que le nombre de chercheurs d'emploi réintégrant la population active dans ces régions compense en partie la baisse du chômage. À terme, le marché du travail devra augmenter le nombre d'emplois qu'il génère au cours des prochains mois pour absorber le nombre croissant de chercheurs d'emploi qui retournent sur le marché du travail dans la plupart des régions.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Jun 2020	Jun 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021	Variation entre mai et juin 2021
Emploi total	1 056 500	1 113 400	56 900 5,4 %	12 300 1,1 %
Taux de chômage (%)	13,4	10,2	-3,2	-0,1
Taux de participation (%)	59,8	60,5	0,7	0,6
Taux de syndicalisation (%)	32,2	31,1	-1,1	-1,1
Salaire horaire moyen	26,44 \$	25,84 \$	-2,3 %	-1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,4	37,0	-1,1 %	0,1 %



Québec

	Jun 2020	Jun 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021	Variation entre mai et juin 2021
Emploi total	4 012 000	4 291 600	279 600 7,0 %	72 300 1,7 %
Taux de chômage (%)	10,7	6,3	-4,4	-0,3
Taux de participation (%)	63,7	64,5	0,8	0,9
Taux de syndicalisation (%)	40,5	39,6	-0,9	-0,4
Salaire horaire moyen	29,07 \$	28,45 \$	-2,1 %	-0,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,3	-1,1 %	0,2 %



Ontario

	Jun 2020	Jun 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021	Variation entre mai et juin 2021
Emploi total	6 725 600	7 300 700	575 100 8,6 %	116 900 1,6 %
Taux de chômage (%)	12,2	8,4	-3,8	-0,9
Taux de participation (%)	62,8	64,7	1,9	0,4
Taux de syndicalisation (%)	27,6	26,1	-1,5	-1,1
Salaire horaire moyen	31,75 \$	30,55 \$	-3,8 %	-1,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,4	36,0	-1,1 %	-0,1 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Jun 2020	Jun 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021	Variation entre mai et juin 2021
Emploi total	3 196 300	3 425 700	229 400 7,2 %	-13 100 -0,4 %
Taux de chômage (%)	14,1	8,6	-5,5	0,6
Taux de participation (%)	68,4	68,4	0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,7	29,0	0,3	-0,1
Salaire horaire moyen	32,20 \$	30,31 \$	-5,9 %	-0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,8	36,5	-0,8 %	-0,6 %



Colombie-Britannique

	Jun 2020	Jun 2021	Variation entre juin 2020 et juin 2021	Variation entre mai et juin 2021
Emploi total	2 395 200	2 658 300	263 100 11,0 %	42 100 1,6 %
Taux de chômage (%)	13,3	6,6	-6,8	-0,4
Taux de participation (%)	64,3	65,6	1,2	0,7
Taux de syndicalisation (%)	31,8	30,2	-1,6	0,7
Salaire horaire moyen	30,66 \$	30,40 \$	-0,8 %	-0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,2	34,8	-1,1 %	-0,5 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Alors que la grande majorité des industries ont connu des baisses assez importantes d'une année à l'autre des salaires réels, la situation s'est légèrement améliorée en juin. Certaines industries comme les services publics et le transport/l'entreposage ont dépassé la parité par rapport à juin 2020, tandis que dans d'autres secteurs tels que la fabrication et le commerce de détail/de gros, les baisses de salaires ont été de moindre ampleur par rapport au mois dernier. Cependant, les salaires réels dans le secteur public (par exemple, l'administration publique et les services éducatifs), qui continuent d'afficher des baisses importantes d'une année à l'autre, sont quelque peu préoccupants. Cela suggère que les salaires du secteur public dans un certain nombre de provinces sont considérablement érodés par une combinaison d'inflation accrue et de gel des salaires du secteur public. En termes d'emploi sectoriel, la situation a semblé s'améliorer considérablement en juin, la plupart des industries étant dans une position nette positive par rapport au mois de février 2020 précédant la pandémie. Alors que l'hébergement et les services de restauration ont continué à représenter la part du lion des emplois perdus depuis Au début de la pandémie, plus de 120 000 emplois ont été ajoutés à l'industrie en juin. De même, le commerce de détail et le commerce de gros se sont rapprochés des chiffres de l'emploi avant la pandémie.

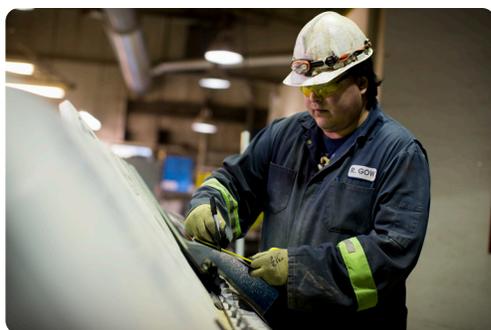
Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Jun 2021	Variation entre Jun 2020 et Jun 2021
Agriculture	\$20.62	2.4 %
Foresterie	\$28.78	-5.4 %
Pêche, chasse et trappage	\$23.85	7.7 %
Mines, pétrole et gaz	\$43.38	-3.6 %
Services publics	\$44.75	0.4 %
Construction	\$31.28	-2.0 %
Industrie manufacturière – biens durables	\$29.83	-3.0 %
Fabrication de biens non durables	\$27.27	-4.2 %
Commerce de gros	\$29.95	-1.2 %
Commerce de détail	\$20.59	-3.6 %
Transport et entreposage	\$29.84	3.4 %
Finances et assurances	\$36.48	-2.1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	\$27.29	-8.3 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	\$36.43	-7.0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	\$22.37	-4.4 %
Services éducatifs	\$35.81	-4.9 %
Soins de santé et assistance sociale	\$29.45	-2.5 %
Information, culture et loisirs	\$29.93	-2.7 %
Hébergement et services de restauration	\$17.36	-0.3 %
Autres services	\$26.43	-2.4 %
Administration publique	\$38.96	-3.8 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, février 2020 à juin 2021

Agriculture	-3 952	
Foresterie		12 224
Pêche, chasse et trappage		9 556
Mines, pétrole et gaz		10 767
Services publics		6 866
Construction		82 177
Industrie manufacturière – biens durables		18 001
Fabrication de biens non durables		24 313
Commerce de gros	-5 034	
Commerce de détail	-14 310	
Transport et entreposage	-33 328	
Finances et assurances		50 583
Services immobiliers, de location et de location à bail		4 904
Services professionnels, scientifiques et techniques		162 889
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		8 326
Services éducatifs		25 777
Soins de santé et assistance sociale		61 858
Information, culture et loisirs	-6 423	
Hébergement et services de restauration	-205 683	
Autres services	-46 687	
Administration publique		79 687



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Juins couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Juinn-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Juins qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Juinn-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Juins qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org